



La lettre d'information



Association Nancy
Brabois Technopôle
6 allée Pelletier Doisy - 54600 Villers-lès-Nancy

Lettre d'information - janvier 2012

SOMMAIRE

- >Plan de Déplacement Inter Entreprises
- >Château de Brabois
- >Maison de la création d'entreprise
- >Signalétique

N'hésitez pas à nous questionner, par courrier, fax ou e-mail, ou à participer aux prochaines réunions organisées par l'association dont les dates sont disponibles sur le site www.anbt.fr

Association Nancy Brabois Technopôle

6 allée Pelletier Doisy
54600 Villers-les-Nancy

brabois_technopole@yahoo.fr

Tous ces sujets impactent les entreprises du Technopole et leurs collaborateurs, à un degré ou à un autre, nécessitant les apports et les réflexions de chacun;

La réunion de "Rendu intermédiaire" sur l'étude PDIE, le 24 janvier 2012, en est un exemple, mais tous les autres sujets méritent vos apports;

N'hésitez pas à contacter l'Association, à participer à nos réunions, pour faire de 2012 cette année dynamique que seules des volontés fortes et solidaires pourront créer"

Je vous souhaite, ainsi que l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'ANBT, une très bonne année 2012.

EDITO

L'année 2011 a été marquée par l'achèvement d'un certain nombre de chantiers; la Crèche, la Signalétique, l'occupation de tous les terrains encore disponibles sur le site, l'Audit du Technopole réalisé par le réseau National RETIS, et par l'ouverture de nouveaux dossiers tels le PDIE, dont il vous sera parlé dans cette lettre, ainsi que de la Maison de la Création d'entreprise et enfin par la poursuite, avec le Grand Nancy et l'Agence d'Urbanisme, des rencontres sur l'évolution du Technopole, incluant Château, accès et voiries, évolution de la situation foncière et immobilière, politique des transports collectifs, ...

Richard RENAUDIN
Président de l'ANBT

>Plan de Déplacement Inter Entreprise

La première phase du travail effectué pour la mise en place d'un plan de déplacement inter entreprise se termine. En effet, Mobility+, bureau d'étude spécialisé, a terminé le diagnostic en s'appuyant sur un travail de terrain ainsi que sur l'enquête mobilité lancée auprès des salariés et des étudiants du Technopôle.



Cette enquête a été un succès, puisque grâce aux moyens mis en place en terme de communication et grâce aux relais réalisés dans les établissements, 3221 questionnaires ont été remplis, représentant un taux de retour de 31% pour les salariés et 19% pour les étudiants.



Le diagnostic a été présenté le 11 janvier 2012 en comité de suivi.

Résultats de l'enquête et diagnostic seront présentés de nouveau en réunion publique, le 24 janvier 2012 à 17h30, amphithéâtre Lepois à la faculté de médecine.

Tous les dirigeants, salariés, étudiants et autres utilisateurs du technopôle sont invités à cette réunion. L'entrée est libre

mais si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher de Nicolas BAUER de l'Aduan, qui coordonne le projet et dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Dès la fin du mois de janvier, nous enchaînerons avec la seconde phase du PDIE visant à élaborer un plan d'actions. Des groupes de créativité composés de chefs d'entreprises, de salariés et d'étudiants seront mis en place par Mobility+ avec pour objectif de présenter le plan d'actions en avril 2012.

Retrouvez également toute l'actualité du PDIE sur le site www.technopolemobilite.fr

Pour rappel, les établissements ont la possibilité de s'engager financièrement dans le projet à hauteur de 2€ par salarié et 1€ par étudiant en signant la charte PDIE. A ce jour les signataires sont les suivants : Centre Alexis Vautrin – Centre Hospitalier Universitaire – Institut National Polytechnique de Lorraine – Université Henri Poincaré – Institut National de Recherche et Sécurité – CROUS – Welcoop – Pharmagest – Expertis CFE – Promotech – ADH – Hôtel Cottage – Stabiligen – Accrelab – Biologie Prospective – AirLorraine – Batt et Associés – Chorégie.

Coordinateur du projet :

Nicolas BAUER

nbauer@aduan.fr

03 83 17 42 32

>Château de Brabois

Votre Association, en lien avec la Solorem et le Grand Nancy, poursuit ses travaux et réflexions visant à doter le Technopôle d'un véritable Lieu d'Accueil des Entreprises, des Entrepreneurs et de tous les acteurs qui contribuent au dynamisme du Territoire.

Le permis de construire, qui avait été délivré, est remis en cohérence avec les dernières décisions relatives à la maîtrise d'œuvre. Le site a besoin, comme l'a montré l'audit RETIS, d'un lieu identifiant, tant les acteurs du management du Technopôle, que sa porte d'entrée.

Une ouverture vers la société civile est prévue, tout comme la volonté de faire de ce site un point de rencontre entre la gouvernance Artem, l'Université Lorraine et les grandes entreprises de notre bassin de vie

Coordinateur ANBT :

Richard RENAUDIN :

rrenaudin@expertiscfe.fr

>Maison de la création d'entreprises

Le Grand Nancy prépare sur le technopôle, en 2012, l'ouverture d'une Maison de la Création d'Entreprises qui accueillera les fonctions essentielles de sensibilisation, d'accompagnement, d'hébergement, de financement et de suivi de la création d'entreprises.

Dans un premier temps, Alexis, Pacelor et Promotech sont les premiers partenaires pour diffuser leur savoir sur le site.

D'autres partenaires, dont les membres de CREAlliance, pourront, s'ils le souhaitent, accompagner la démarche.

Une liaison forte est prévue avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe et Moselle ainsi qu'avec le Pôle Entrepreneuriat Etudiants de Lorraine.

Coordinateur ANBT :

Jacky CHEF

jacky.chef@promotech.fr

>Signalétique

Après quelques mois de travaux et quelques retards, la nouvelle signalétique du Technopôle est maintenant terminée. Une convention va être établie entre l'ANBT et le Grand Nancy pour l'entretien et la mise à jour. Cette dernière semble déjà nécessaire suite à quelques départs et arrivées pendant la période de travaux.

Pour les entreprises qui souhaitent faire des modifications de nom ou simplement apparaître sur la signalétique suite à une arrivée sur le site, merci de vous faire connaître auprès de l'ANBT. Les coûts et les modalités vous seront expliqués.

Coordinateur ANBT :

Jacky CHEF

jacky.chef@promotech.fr